

Réunion d'information

Parents de 3^{ème} du collège La Coutancière

(2022/2023)

SOMMAIRE

1. Après la troisième, 3 voies d'orientation

2. Les procédures d'orientation et d'affectation

3. Les ressources



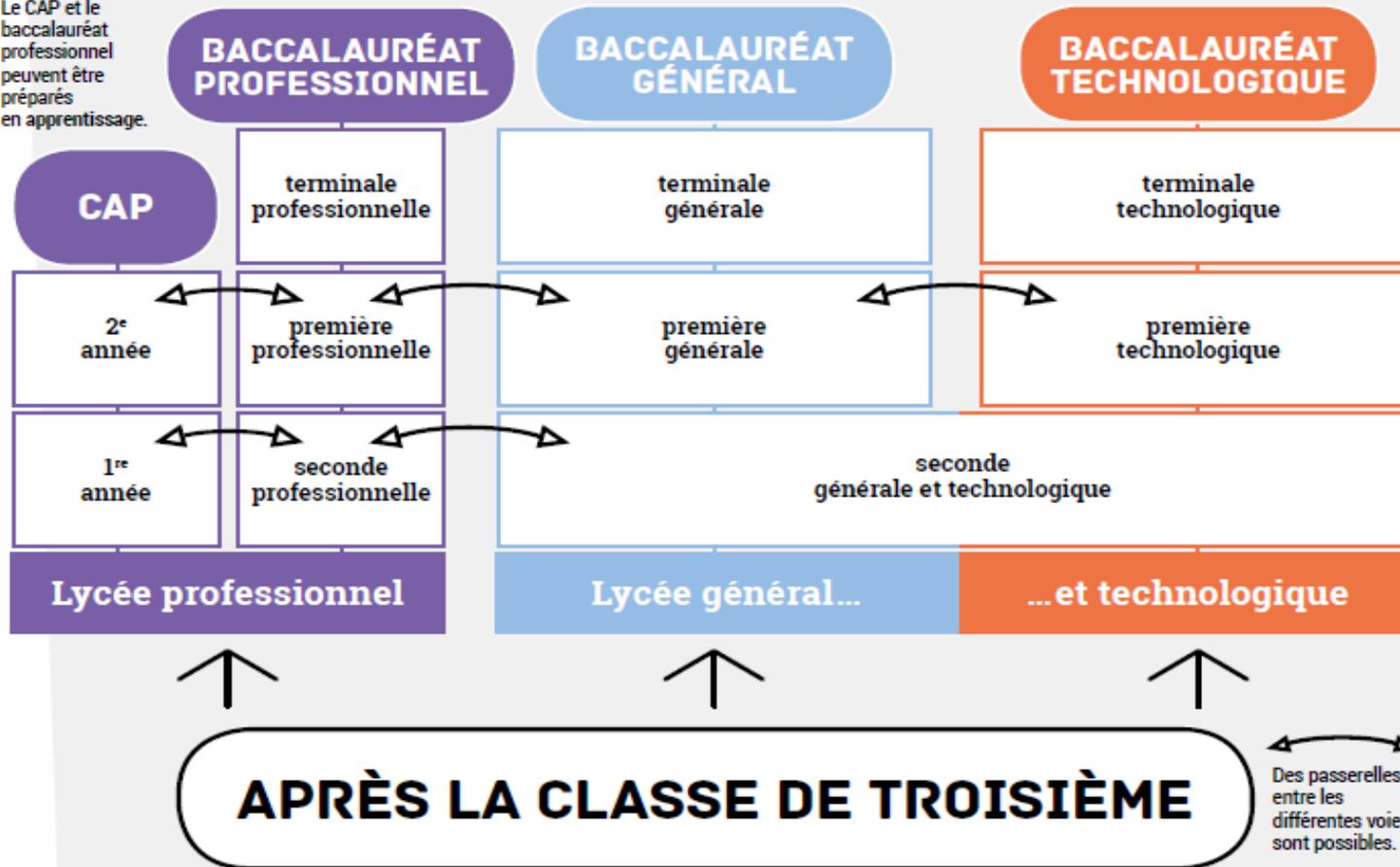
**EN ROUTE
VERS LE
LYCEE...**

**QUE FAIRE
APRES LA 3^{EME} ?...**

1 - APRES LA TROISIEME : 3 voies d'orientation

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



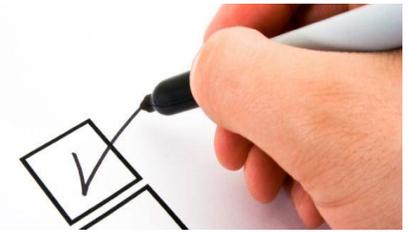
La voie professionnelle



La voie générale et technologique



Qualités requises



- ✓ Intérêt pour les enseignements théoriques et abstraits
- ✓ Goût pour la réflexion, l'analyse
- ✓ Argumentation/expression écrite
- ✓ Prise de notes
- ✓ Travail personnel important
- ✓ Autonomie

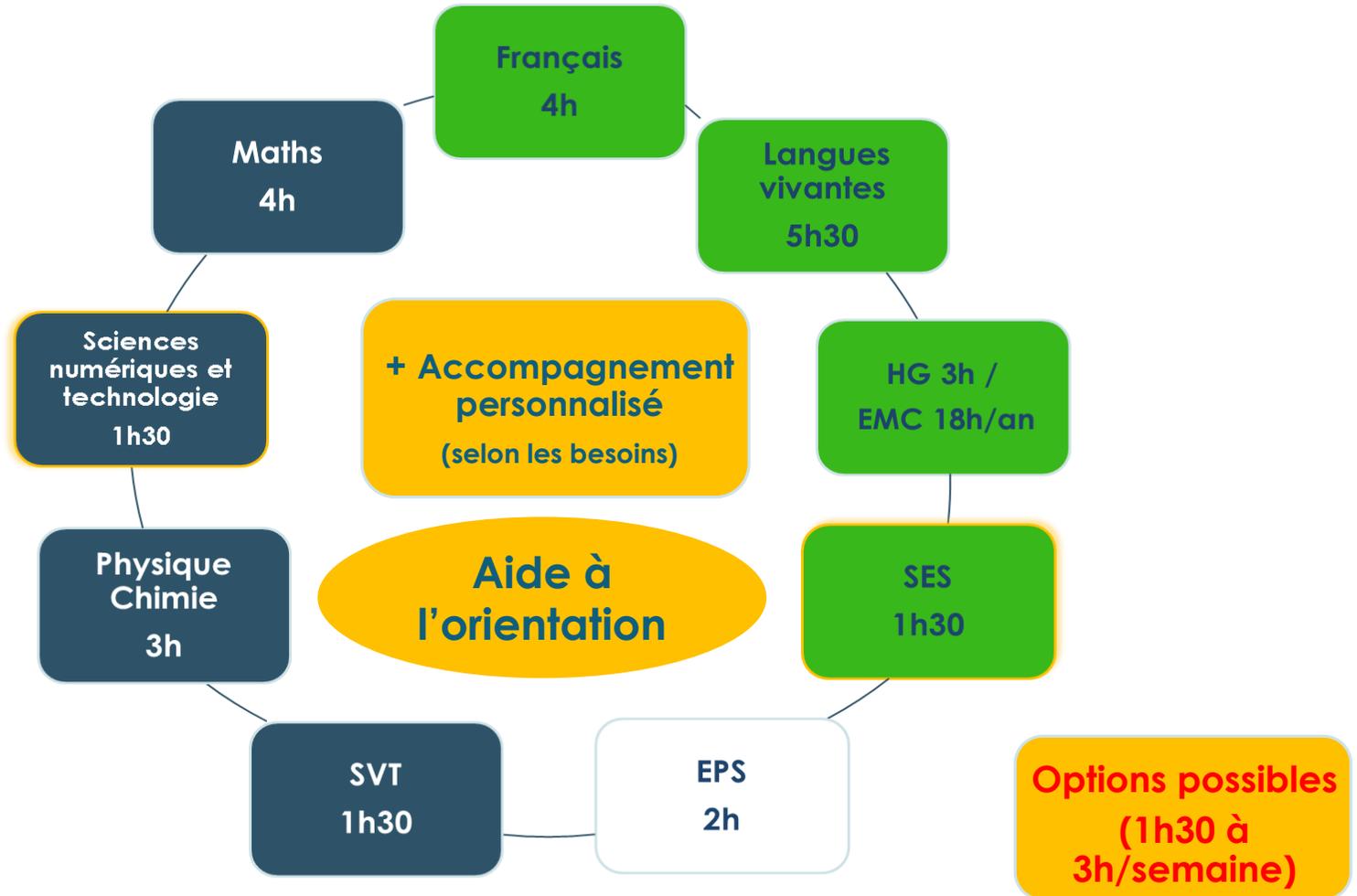
Analyser
Commenter
Argumenter
Rédiger





La seconde générale et technologique :

Les enseignements communs



Les lycées de secteurs: enseignements optionnels (choix au moment de l'inscription)

**Lycée Monge La Chauvinière : Sciences et laboratoire ;
Science de l'ingénieur ; Création et innovation
technologique.**

L'orientation au lycée Après la 2nde GT



Les choix possibles après la 2de GT



1^{ère} générale

- ✓ Pour approfondir les matières générales
- ✓ Pour envisager des études supérieures longues



1^{ère} technologique

- ✓ Pour découvrir un secteur technologique
- ✓ Pour envisager des études supérieures plus courtes



Voie Pro Accès en 1^{ère} Bac pro

- ✓ Pour une approche métier
 - ✓ Pour l'insertion ou la poursuite d'études
-

1^{ère} et Terminales générale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale

> Libre choix

> Durée 3 h

Dès la première :

En terminale uniquement :

Cinéma-audiovisuel
Histoire des arts
Théâtre
Musique
Arts du cirque
Danse
Arts plastiques



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités Première	Au choix 2 spécialités Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

La voie technologique

8 spécialités (dont 3 nécessitant de s'engager dès la 2nde)



En établissement
agricole : lycée
Nantes Terre
Atlantique

* **2nde spécifique** (dossier-sélection)
pour **STHR** (Appert) et **S2TMD**
(Mandela ou Angers + conservatoire)
* **Option Création et Culture Design**
obligatoire en 2nde pour **STD2A** (Livet -
dossier-sélection).
En moyenne 180 V1 pour 30 places

1^{ère} et Terminales technologique

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

2 spécialités Terminale

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

ST2S
Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Les procédures d'orientation et d'affectation après la classe de 3ème

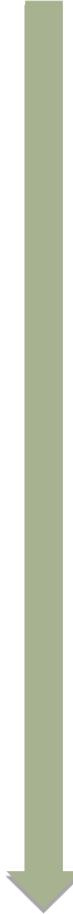


Les vœux d'orientation

Service en Ligne Orientation

- Saisie des vœux par les parents: Portail **Scolarité Services et choix du service « orientation »**
 - Chaque parent possède un compte responsable mais **seul un parent peut faire des saisies** et des modifications (l'autre est en lecture seule).
 - Les élèves peuvent consulter la saisie effectuée par l'un de leurs parents
-

Les étapes de la procédure d'orientation en 3^{ème}

- 
- **Avant le conseil de classe du 1^{ème} semestre,** les élèves et leur famille formulent leur(s) **intention(s) d'orientation(s)** via **le Service en Ligne Orientation (SLO)**.
Ces vœux concernent **les voies d'orientation** :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage)
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
 - **Le conseil de classe du 1^e semestre** émet un **avis provisoire d'orientation** sur une ou plusieurs voies d'orientation.
 - **Cet ou ces avis sont transmis à la famille via SLO**
-

Les étapes de la procédure d'orientation en 3^{ème}

- 
- **Avant le conseil de classe du 2^{ème} semestre (mai)**, les élèves et leur famille enregistrent leurs **vœux définitifs d'orientation et d'affectation** via SLO (service en ligne orientation).
 - **Au conseil de classe du 2^{ème} Semestre**, une **proposition d'orientation** est faite par le conseil de classe :
 - Si **accord** entre le vœu d'orientation de la famille et la proposition du conseil de classe = **décision d'orientation**
 - Si **désaccord** entre le vœu d'orientation de la famille et la proposition du conseil de classe = **entretien** entre la famille et le chef d'établissement.
-

En cas de désaccord

- **Entretien entre la famille et chef d'établissement**
 - **A l'issue de l'entretien, le chef d'établissement communique la décision d'orientation**
 - ✓ Le chef d'établissement et la famille trouve un accord = décision d'orientation.
 - ✓ Le chef d'établissement et la famille sont toujours en désaccord = la famille peut demander le maintien dans la classe d'origine ou peut faire appel.
 - **Procédure d'appel**
 - ✓ Chef d'établissement transmet à la commission ses décisions motivées et les éléments pouvant éclairer la commission d'appel
 - ✓ Commission d'appel est présidée par IA – DASEN (ou son représentant)
 - ✓ La décision prise en commission d'appel est définitive.
-

Les vœux d'affectation post 3^{ème} et inscription dans les établissements

Scolarité Service (service affectation post 3^{ème})

- Permet une consultation de l'offre nationale de formations post 3^{ème} (enseignement public et privé E.N. et agricole, apprentissage) dès le mois d'avril.
- Permet de formuler **les vœux d'affectation (la formation + l'établissement)**. Les représentants légaux peuvent formuler **jusqu'à 10 vœux maximum** (+ 5 vœux hors académie) en mai (en même temps que la saisie des choix d'orientation au 2^{ème} semestre).

Inscription

- C'est à la famille d'inscrire leur enfant dans l'établissement où il aura été affecté (réponse fin juin). **Inscription début juillet** 

Les règles générales de l'affectation dans les établissements publics

(sous réserve de confirmation par les circulaires 2023)

Voie professionnelle
+ 2^{ndes} sélectives

**Affectation selon un barème ou
sur dossier (sélection)**

- ✓ Résultats scolaires et compétences évaluées par les professeurs
- ✓ Avis du chef d'établissement
- ✓ Eventuellement, dossier spécifique

>> Places limitées
>> Formuler plusieurs vœux

La plupart des 2^{ndes}
générales et technologiques

**Affectation selon
le secteur géographique**

- ✓ Suite à la décision d'orientation :
Lycée de Secteur
Lycée Hors secteur
(Affectation sur dérogation)
- ✓ Choix des options et classe européenne au moment de l'inscription

Les cas particuliers : Affectation en 2nde GT

- **Option Création culture design** en vue d'un bac STD2A (sélectif : classement des dossiers sur Affelnet en fonction des résultats scolaires et avis du chef d'établissement)
- **Seconde STHR (Hôtellerie)** (sélectif : classement des dossiers sur Affelnet en fonction des résultats scolaires et avis du chef d'établissement)
- Les vœux de 2GT à **recrutement spécifique sur dossier**

Section	Etablissement	Date limite de retour du dossier	Modalités de recrutement
Binationales	ABIBAC (Allemand) Lycée N. Mandela BACHIBAC (Espagnol) Lycée N. Mandela ESABAC (Italien) Lycée A. Camus	Mars/avril	Examen du dossier et entretien possible.
Internationales	Américaine Lycée N. Mandela Britannique Lycée Grand Air, La Baule	Mars/ avril	Examen du dossier, tests écrits et entretien
Seconde spécifique bac technologique Musique et Danse	Spécialité danse Lycée Du Bellay, Angers Spécialité musique Lycée N. Mandela	mars	Dossier à télécharger sur le site du conservatoire. Audition au conservatoire en avril

Les cas particuliers : Affectation en 2nde GT Demande de dérogation à la carte scolaire

L'affectation en 2GT respecte l'ordre de priorité suivant :

1. Secteur
2. **Hors secteur : demande de dérogation**

Motifs de la demande de dérogation

- . Élèves en situation de handicap
 - . Élèves nécessitant une prise en charge médicale à proximité du lycée demandé
 - . Élèves boursiers
 - . Élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans le lycée demandé
 - . Élèves dont le domicile est situé en limite de secteur
 - . Élèves devant suivre un parcours scolaire particulier
 - . Convenances personnelles (à préciser)
-

Les Ressources

Mme Bargas (Psychologue EN-conseil en orientation) :

- Le jeudi au collège
- Au CIO de Nantes
34 rue du Fresche Blanc.
Ouvert pendant les vacances.
Tel : 02.40.94.00.12

Le Professeur principal, le référent...

Mais aussi...

- > Site Onisep.fr
- > Cidj.com
- > Site Horizon 2022 (enseignements de spécialité et bac technologique)
- > Site Choisirmonmétier (site régional Pays de la Loire)
- > [E-lyco du collège \(menu > orientation\) et ceux des établissements](#)

